



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 34276

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les inquiétudes des professeurs des sciences et vie de la terre (SVT), et notamment de l'Association des professeurs de biologie et de géologie. En effet, il semblerait que dans le cadre d'une réforme de la classe de seconde, les SVT puissent être retirées des disciplines obligatoires. Pourtant cette discipline, en permettant entre autres d'ouvrir l'esprit des lycéens sur la notion d'environnement, de développement durable (l'eau, le climat, l'énergie...), présente un intérêt majeur. Elle lui demande donc de lui indiquer quelles mesures il entend prendre pour rassurer les professeurs qui enseignent cette matière.

Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive ; six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies ; un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34276

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2008, page 9459

Réponse publiée le : 2 décembre 2008, page 10475